La Boîte
pour plus de participation

La participation à des projets

Où trouver ce texte

Vous pouvez télécharger ce texte sur Internet.
Allez sur la page « La Boîte » du site insieme.

https://insieme.ch/fr/nos-activites/projets-et-realisations/la-boite-pour-plus-de-participation-dans-vos-projets/bibliotheque-de-documents/

La Boîte

C’est quoi un projet ?

Un projet, c’est une idée ou un plan pour faire quelque chose.
Un projet a un **but.**
Un projet a une **durée limitée dans le temps.**
Le projet peut être petit ou grand.

Par exemple :

- Un groupe veut que les gens du quartier se connaisse mieux.
  Alors il organise une fête dans le quartier.

Participer à des projets, c’est très important

Comme tout le monde, les personnes avec un handicap mental
ont le droit de :

- donner leur avis sur les projets,
- apporter leurs idées pour faire changer le projet,
- prendre les décisions sur les projets,
- avoir du soutien pour faire leurs propres projets.

Cela s’appelle la **participation.**

Pourquoi la participation est importante ?

Quand les personnes avec un handicap mental participent, alors :

- le projet est plus utile.
  Car le projet propose des choses dont elles ont vraiment besoin.
- le projet est accessible à tout le monde, aussi aux personnes
  avec un handicap mental.
- le droit des personnes avec un handicap à participer est respecté.

Qui peut participer et comment ?

Il n'existe **pas** une seule méthode.

Voici quelques exemples.

Créer un groupe de travail
On peut créer un groupe de travail
On invite des personnes motivées, avec handicap.

Elles participent au projet du début à la fin.
Elles aident à réfléchir.
Elles apportent leurs idées.
Elles aident à améliorer le projet.
Elles prennent des décisions.

Demander l'avis de beaucoup de personnes
On peut aussi **créer un grand événement.**
On invite beaucoup de personnes en situation de handicap.
Elles participent à des ateliers, donnent leur avis.
C'est utile pour **écouter beaucoup de points de vue.**
Mais les personnes en situation de handicap ne prennent **pas** les décisions.
Ce sont les responsables du projet qui décident.

Les niveaux de participation

Il y a différents niveaux de participation.
Les personnes avec handicap peuvent plus ou moins participer aux projets.

La co-décision
Les personnes avec et sans handicap **décident de tout, ensemble,**
du début à la fin.

La coopération
Les personnes en situation de handicap proposent des idées.
Les personnes responsables du projet choisissent quelle idée faire.

Encore plus que la participation : l'auto-détermination

Les personnes en situation de handicap décident de tout et **organisent tout.**
Elles peuvent avoir des assistants et des assistantes pour les aider.
Cela va encore plus loin que la participation.
Cela s'appelle **l'auto-détermination.**
Cela veut dire : décider soi-même pour sa vie.

Deux exemples de non-participation

Parfois aussi, l'association a des nouvelles idées de projets.
1. Elle **demande** aux personnes en situation de handicap leur avis sur ces idées.
2. Ou alors, l'association **donne des informations** sur ce qu'elle fait,
mais ne demandent **pas** l'avis des personnes en situation de handicap.
Demander l'avis et donner des informations aux personnes, c'est une bonne chose.
Mais ce n'est pas encore de la participation !

Certaines choses sont graves !

Parfois, les personnes responsables du projet ne font **pas** bien les choses.
Par exemple elles disent que tout le monde décide ensemble.
Mais elles n'écoutent **pas** vraiment les personnes en situation de handicap.
C'est grave. C'est de la **discrimination.**
Cela veut dire : les personnes avec handicap ne sont pas vraiment respectées.

Bien informer tout le monde

Les responsables du projet doivent savoir :

- Quel niveau de participation on vise.
  Par exemple : savoir qui décide quoi.

Ce n'est pas toujours possible de décider ensemble sur tout.

Parfois, certains choix sont déjà faits à l'avance.
Par exemple : on veut faire un événement, et on a déjà dû réserver la salle.
Ou alors, on veut organiser un camp. Et on a tant d'argent à disposition,
pas plus.

Ce n'est pas un problème, si on explique clairement :

- Voilà ce que vous pouvez décider.
- Voilà ce que vous ne pouvez **pas** décider.

Et quand tout le monde est d'accord avec cela.

Il faut du temps et des ressources

Pour que la participation fonctionne bien, il faut ceci :

- avoir assez de temps.
- avoir assez de ressources.
  Par exemple : avoir de l'argent pour payer les personnes qui participent et travaillent pour le projet.
- communiquer de manière claire et compréhensible.
- avoir des rôles clairs. Tout le monde connaît bien son rôle.
- bien expliquer le projet. Tout le monde doit bien le comprendre.

Les aides et les ressources

insieme propose beaucoup de ressources et d'aides pour créer un projet.
Vous trouvez ces ressources sur une page internet qui s'appelle « La Boîte ».
Voici l'adresse de la page internet : www.insieme.ch/fr/nos-activites/projets-et-realisations/la-boite-pour-plus-de-participation-dans-vos-projets/

La participation à des projets
La Boîte - un projet insieme Suisse
https://insieme.ch/fr/nos-activites/projets-et-realisations/la-boite-pour-plus-de-participation-dans-vos-projets/

La Boîte
pour plus de participation

La Boîte bénéficie du soutien du Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées.

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées BFEH